

Mairie de Bonville-Gellainville

Monsieur Christophe LEROY
7 rue de la Mairie- Bonville
28630 GELLAINVILLE

LE PRESIDENT

N/REF. : ET/PS/AL

Objet : Avis sur modification
de PLU

Chartres, le 28 mai 2024

Dossier suivi par Azilys LEFAY

Monsieur le Maire,

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir a bien reçu, pour avis, votre projet de modification de droit commun de votre Plan Local d'Urbanisme (PLU) et vous en remercie.

Nous n'avons pas d'objections à apporter sur l'ensemble de vos ajustements et nous émettons ainsi un **avis favorable** à ce dossier.

En effet, les modifications proposées visent à permettre l'implantation de nouvelles constructions agricoles, en réduisant le périmètre de la zone agricole protégée (Ap), où toute construction est interdite.

Nous vous rappelons que nous souhaiterions recevoir un dossier approuvé en fin de procédure.

Vous souhaitant bonne réception de notre avis, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.



Siège Social

10 rue Dieudonné Costes
CS 10399
28008 CHARTRES Cedex
Tél : 02 37 24 45 45
Fax : 02 37 24 45 90

Email : accueil@eure-et-loir.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 182 800 037 00018
APE 9411Z

www.eure-et-loir.chambagri.fr



Éric THIROUIN